

Raquet – Parc du canal

Porteur de projet :

CAD

Descriptif du projet :

Aménagement d'un parc d'environ 7,5 ha sur la commune de Douai et de Sin-le-Noble consacré à la gestion des eaux pluviales et au développement des éco-systèmes humides.

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet : description en texte

Trait d'union entre les parcs du quartier du Raquet, le canal avec à son extrémité le bassin paysagé, est le lieu de collecte, d'infiltration et de rétention de la totalité des eaux pluviales qui transiteront par le secteur.

L'objectif de cet espace est de développer une zone humide paysagère (avec les plantations adéquates : frênes, saules, jonc, iris, menthes...), avec une surface en eau permanente mettant en scène l'eau en ville.

Ce parc est d'une importance capitale pour l'éco-quartier du Raquet, car c'est lui qui permettra de gérer la plus grande partie des eaux pluviales du quartier, tout en devenant un espace attractif pour le développement de la biodiversité et de nombreux logements.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

• Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)
oui terminé / **en partie** / non / on ne sait pas

• Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)
oui terminé / en partie / non / on ne sait pas

- le projet est il : (une seule réponse)
 1. une idée validée politiquement
 2. **validé financièrement (en partie ou totalité)**
 3. en travaux en 2010 - 2011

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Équipement métropolitain, **Équipement**, Eco quartier, Grand quartier, Plateforme multimodale, Parc d'activités

Connectivité transports

• Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
OUI ; **NON**

• Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI ; **NON**

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Localisation dans l'éco-quartier du Raquet, desservi directement par le TCSP (phase 2)

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles **OUI** ; **NON** ;
 - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

Requalification d'une friche industrielle (briqueterie) et les terrains d'extraction associés.

Logement

- le projet produit il des logements ? **OUI** ; **NON** et si oui, combien ?

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.